

# FORMATION

APPROFONDISSEMENT-CONDUITE D'OPERATIONS



**Pré-requis : avoir suivi la formation initiation amiante ou connaître la réglementation et avoir été confronté à la problématique**

## Objectifs

- Respecter les obligations réglementaires liées à l'amiante
- Identifier les contraintes liées aux travaux
- Etre capable de superviser des travaux et mettre en œuvre des mesures en cas d'incidents
- Comprendre les enjeux de la problématique amiante

## Contenu de la formation

- 1- RAPPEL : AMIANTE ET REGLEMENTATION  
DISTINCTION DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES RELATIVES AUX TRAVAUX DE LA SOUS-SECTION 3 ET SOUS-SECTION 4 : leurs obligations et responsabilités
  - Travaux de maintenance (Sous-Section 4)
  - Travaux de désamiantage (Sous-Section 3)
- 2 - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DE L'ARCHITECTE VIS A VIS DE L'AMIANTE
- 3 - PREPARER LES APPELS D'OFFRE AVEC LA PROBLEMATIQUE AMIANTE
  - Eléments des documents de consultation concernant des travaux de retrait d'amiante ou des interventions susceptibles d'émettre des poussières d'amiante
- 4 - PLANIFICATION D'UNE OPERATION EN PRESENCE D'AMIANTE

## Sanction et évaluation

- Attestation de formation individuelle et nominative

---

### FORMATEURS

Lise Guichon, kapi formations

### PUBLIC

Architectes, maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage

### PRÉ-REQUIS

avoir suivi la formation initiale amiante

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas pratiques

### LIEU

GEPA Rhône-Alpes  
5 Avenue de Birmingham, 69004 Lyon

### DURÉE

1 journée

### COÛT

300 €HT / 360€ TTC (repas inclus)

### INSCRIPTION

geparhonealpes@orange.fr